

## Dans cette lettre ...

### C'est la Reprise !!!

#### Un nouveau Coach !

Le CJF Rugby est heureux de vous annoncer l'arrivée de **Nicolas Pouplot** en tant que nouveau Coach du groupe seniors pour la prochaine saison.

#### Qui est-il ?

Après avoir découvert le rugby XV au sein de l'EDR de Sarcelles, Nicolas a porté sur ses épaules les maillots du Racing92 Espoirs, d'Orsay en contribuant à sa montée en Fédérale 1 et du RC Orléans depuis 2 saisons.

Parallèlement, il se distingue par sa connaissance du rugby à 7 où il brille régulièrement au sein de l'équipe des 7 Fantasticos dans les compétitions internationales.

#### Nous lui avons demandé ses plus beaux souvenirs rugbystiques :

- à XV : l'aventure de la montée en Fédérale 1 avec Orsay
- à VII : de nombreux tournois ; une demi-finale contre la Grande Bretagne en universitaire pour ne citer qu'un match.

#### Les motivations à venir au CJF ?

L'envie d'entraîner un groupe seniors et de participer au projet ambitieux du club.

#### Les ambitions pour l'année prochaine ?

Prendre du plaisir au rugby, amener le plus possible l'équipe pour postuler à une montée en Fed.3

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein des **Verts** et **Rouges** !



---

### C'est enfin la reprise !!!

Depuis le 17 Mars dernier, aucun de nos joueurs n'avait remis les crampons...

Cette longue période d'éloignement forcé des terrains pour l'ensemble de nos équipes a enfin pu prendre fin.

Grâce à la mobilisation de tous les bénévoles, dirigeants, coachs, admin... le CJF Rugby a été le premier club de Rugby de la Région Centre-Val de Loire à permettre aux jeunes de revoir les ballons, avec un protocole strict, établi en fonction des directives de la FFR, et validé par la municipalité.



### Nos partenaires encore plus visibles

Nous avons annoncé il y a quelques temps la décision d'équiper le terrain d'honneur d'un panneau de score lumineux, doté d'un écran LED permettant de mettre en valeur nos partenaires.

Ce matériel est désormais installé sur le bord du terrain.

Nous offrons maintenant à nos partenaires une meilleure visibilité, plus dynamique durant tous les matchs qui se déroulent sur ce terrain, mais aussi lors des événements organisés au club.



### Le Rugby c'est aussi la Solidarité

132 photos ... c'est le nombre final de photos transmises.

Le 17 Avril, livraison au CHR Orléans de 4 œufs en chocolat en partenariat avec le CJF Rugby Fleury-Les-Aubrais.

Le club a lancé le défi d'apporter un peu de réconfort aux personnels du CHR Orléans dans ce combat en première ligne qu'ils mènent contre le COVID-19.

Ainsi, chaque adhérent du CJF Rugby Fleury-Les-Aubrais devait se prendre en photo sur le thème « En vert et Rouge » (couleurs du club) et adresser un message aux personnels à tous les personnels soignants. Cela s'est transformé en surprise chocolatée commandée à notre Boulangerie Pâtisserie ROY. Partenariat de 11 ans, merci au CJF Rugby Fleury-Les-Aubrais Heureux d'avoir participé à ce joli challenge.

Merci à La Boulangerie ROY, et à M. LEFEBVRE pour son accueil au CHRO.

Retrouvez la vidéo du challenge sur la [page Facebook du club](#)



## Grande opération «Soutien ton club»



La crise que nous traversons impacte tous les secteurs.

Le sport est lui aussi touché de plein fouet par les conséquences de cette épidémie.

Et pourtant, nous devons déjà penser à la saison prochaine, nous préparer, renouveler du matériel.

Nos partenaires restent fidèles à notre club, mais certains ont été touchés, et ne pourront pas forcément soutenir notre club à la hauteur de ce qu'ils souhaiteraient.

C'est pour cette raison que le CJF Rugby s'est inscrit dans la grande opération de Solidarité, soutenue par le Ministère des Sports «Soutien ton club».

Cette opération nous permet de collecter des dons via une [plateforme internet sécurisée](#).

Chaque don est éligible à une déduction fiscale selon les dispositions prévues par les articles 200, 238 bis et 978 du Code Général des Impôts.

Pour les particuliers :

66 % sur l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable, avec report possible sur 5 années consécutives.

75 % sur l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), dans la limite du plafond de 50 000€, avec report possible sur 5 années consécutives.

Pour les entreprises :

60 % de l'impôt sur les sociétés dans la limite d'un plafond de 0,5% du CA ou de 20 000€ HT pour les PME et TPE.

Pour rejoindre la plateforme : <https://www.soutienstonclub.fr/events/ra2t4fcw>

*Scannez moi !*

